



Pix : Rappel en vue de la certification des compétences numériques en 3èmes

publié le 13/03/2021

Descriptif :

Les 3èmes devront passer leur certification PIX d'ici le 12 mai dans notre collège.

Nous rappelons ici ce qu'il faut savoir sur cette certification.

Sommaire :

- La certification PIX, ce qu'il faut savoir :
- Rappel de quelques points à retenir :
- Rappels :

Dans le cadre de l'évaluation des compétences numériques, les élèves de 3e devront passer prochainement et avant le 12 mai la certification PIX et valider ainsi leurs compétences.

● La certification PIX, ce qu'il faut savoir :



[La certification Pix, ce qu'il faut savoir](#) (Video Youtube)

● Rappel de quelques points à retenir :

- Le déroulement sera organisé pour tous les 3èmes avant le 12 mai 2021, selon un planning préparé par l'établissement.
- La certification se passera sur la plateforme publique PIX qu'ils ont déjà utilisée en suivant des parcours demandés par leurs professeurs ou en autonomie.
- Pour participer à une session de certification, l'élève doit avoir validé au préalable **au moins le niveau 1 dans 5 des 16 compétences du référentiel**.
- Fin mars, il sera demandé aux 3ème de faire remonter leur profil PIX à l'aide d'un code spécial qui leur sera donné, ce qui permettra à l'administration de vérifier s'ils sont certifiables.

Dans le cas contraire, un parcours "SOS-Élèves de 3e non certifiables" leur sera proposé.

Les **3èmes** sont donc une nouvelle fois fortement invités à **vérifier que leur PIX fonctionne** et à faire en sorte d'**avoir le niveau 1 dans au moins 5 compétences**

● Rappels :

- Tout ce qu'il faut savoir sur PIX et les parcours de découverte demandés à tous les 5èmes, 4èmes, 3èmes en novembre-décembre est ici, sur le [site du collège](#)
- **Il faut passer par l'ENT Icart puis par le médiacentre pour aller sur PIX** : normalement tous les élèves du collège doivent être inscrits et donc reconnus.
- Il est possible d'aller sur pix pour travailler ses compétences en autonomie à tout moment, ou en faisant un parcours demandé par un professeur (pour cela il faut un code parcours)
- Une fois le parcours commencé, vous pouvez l'arrêter pour le reprendre plus tard ! pratix !
- C'est très recommandé et pratiquement indispensable de "faire du PIX" sur un ordinateur.

